

RELIGION

amnÉville

Un appel lancé aux jeunes



Le collectif *Joc*, ou Jeunesse ouvrière chrétienne, de Moyeuve s'est réuni pour faire le point sur ses actions. La rencontre s'est déroulée en présence de Denis Monsinjon, accompagnateur de Metz. « Il faut renforcer la *Joc* en impliquant les jeunes. La *Joc* est ouverte à tous et à toutes les religions », ont rappelé les intervenants. « Les prêtres qui, dans le passé, étaient le détonateur, ne sont plus nombreux d'où leur substitution par le collectif. » Lors de la réunion, un état des lieux a été dressé : Quels jeunes rencontre-t-on ? Qu'est-ce que je connais de leur vie ? Les adultes rencontrés qui sont-ils et ont-ils la fibre jeune ? Contact auprès de Denis Monsinjon au 06 81 22 90 94 ou christine_denis@hotmail.com

LOISIRS

moyeuve-grande

Forum des assos le 17 avril



Virginie Cisamolo, adjointe au maire, et Michel Noirez, chargé de mission, préparent la manifestation. Photo RL

« Le dernier forum des associations, à Moyeuve-Grande, remonte à 1988. Il apparaissait nécessaire de relancer cette opération », souligne Michel Noirez, chargé de mission pour la politique de la Ville à Moyeuve-Grande. Ce sera le 17 avril à l'Escale. L'idée a germé également dans la tête de Virginie Cisamolo, adjointe chargée de la politique de la Ville. Elle explique : « Nous avons organisé une première réunion avec les associations moyeuviennes. Sur la soixantaine que compte la Ville, il y en avait vingt-six qui étaient représentées. » L'élu s'est dit satisfait de l'accueil qui a été fait à cette initiative. « L'objectif est de permettre aux associations sportives, culturelles, patriotiques, sociales, de faire connaître la richesse associative », complète l'adjointe. Chaque association aura le loisir de tenir un stand où elle présentera ses actions et il pourra y avoir des démonstrations. Jean-Noël Giunta, directeur de l'Escale, a proposé d'accueillir l'événement. « Les installations s'y prêtent bien », commente d'ailleurs Michel Noirez. Comme la manifestation aura lieu à Froidcul, des transports, allers-retours, seront assurés de Cures à Tréhémont, en passant par la gare et le centre-ville. Chaque association est invitée à faire connaître ses besoins en matériels pour la journée. « Si l'objectif est de faire connaître les associations locales, nous visons aussi à les faire connaître aux habitants des communes voisines de la CCPOM. Il se peut que certains soient intéressés par une activité qui n'existe pas dans leur commune. »

Prochaine réunion de coordination, le samedi 2 avril, à 9 h, à l'Escale.

L'ACTU EN IMAGES

Elles iront aux France



AMNÉVILLE. Le Club amnévillois des sports de glace se classe troisième sur quatre-vingt-neuf clubs au tournoi de France 2015-2016 en Nationale 3. Les patineuses se sont encore distinguées, avec une première place pour Clara Abt en catégorie novice, et une médaille pré-bronze pour Maya Matam. Amnéville se qualifie pour les championnats de France des clubs en N3, à Annecy du 15 au 17 avril. L'équipe, entraînée par Florence Lux, se compose de Clara Abt, Pauline Arrigo, Maya Matmat, Sara De Ciancio, Ilyana Tahar et Shanicé Berrahal, titulaires, ainsi que Lola Hazotte et Estelle Ghidini, remplaçantes.

Les travaux se terminent rue Clemenceau



CLOUANGE. Depuis le 14 mars, la société Colas de Marly dépose sur les trottoirs et place de stationnement un enrobé à chaud de 5 cm d'épaisseur. Cent soixante tonnes de produit provenant de la société Hauconcourt enrobé ont été nécessaires. Cette opération a été réalisée à l'aide d'une épandeuse, après dispersion de la matière, avec le personnel aux commandes d'une rouleuse et d'une table vibrante pour niveler les parties requalifiées. Un peu de patience, il faudra encore un peu de temps pour reconditionner la chaussée. La circulation devrait être rétablie en fin de semaine. La municipalité demande aux usagers de respecter la signalisation mise en place, les ouvriers doivent pouvoir travailler en toute sécurité.

INTERCOMMUNALITÉ

communauté de communes du pays orne-moselle

le chiffre

Crèches : ces salariées qui ont peur du privé

Le 1^{er} avril, les structures de la petite enfance de la CCPOM vont passer dans le giron privé après quatre années de gestion par l'association Léo-Lagrange. Un changement qui inquiète les salariées.

La délégation de service public, pour le secteur de la petite enfance sur le territoire de la communauté de communes du pays Orne-Moselle, arrive à son terme. Le 1^{er} avril, les 80 salariées des cinq multi-accueil et crèches de la vallée de l'Orne auront un nouvel employeur. L'appel d'offres, lancé par la CCPOM, a été remporté par l'entreprise People & Baby. Le nouveau gestionnaire a remporté le marché pour les six prochaines années avec une offre inférieure de 495 000 €, pour six ans, à celle de l'association Léo-Lagrange, sous contrat depuis 2012. Plus compétitive, la société privée mutualise son fonctionnement et peut bénéficier du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Avantage fiscal dont ne peut profiter une association.

Des salariées d'Amnéville, Rombas, Clouange, Sainte-Marie-aux-Chênes ou Marange-Silvange, s'interrogent sur l'avenir des structures et les conditions d'accueil suite à ce transfert. Malgré une rencontre avec les élus de la CCPOM, puis une seconde avec leur nouvel employeur, certaines ont souhaité témoigner, sous le sceau de l'anonymat, de ce nouveau cap que s'approprie à prendre la CCPOM pour sa petite enfance. Leurs craintes concernent autant les avantages professionnels du personnel que l'accueil des usagers.

« Avec Léo-Lagrange, nous travaillions dans l'esprit de l'éducation populaire », commente l'une d'elles. « Léo Lagrange, c'est un positionnement clairement à gauche, un état d'esprit d'ouverture aux cul-



Pour les six prochaines années, les structures de la petite enfance de la CCPOM, comme ici la Forêt enchantée d'Amnéville, seront gérées, à partir du 1^{er} avril, par la société People & Baby. Photo Marc WIRTZ

tures différentes, et d'accompagnement à la parentalité. Nous nous apprêtons à passer du très social au très capitaliste », poursuit une collègue. « On sait que l'on va devoir tout négocier, sauf que nous ne nous occupons pas de boîtes de conserve », résume une autre salariée.

Leurs craintes portent aussi sur d'éventuels objectifs « d'occupation ou de rende-

ment », sur la perte d'identité, spécifique à chaque structure, ou sur le port obligatoire d'un uniforme dans « un univers aseptisé ».

People & Baby reprend la totalité des salariées. Néanmoins, comme le prévoit le Code du travail, le nouvel employeur pourrait, au terme des quinze mois qui suivent la reprise, appliquer les dispositions de sa convention collec-

tive. Autrement dit, les personnels pourraient perdre cinq jours de congés payés et leur prime d'intéressement, passer de 12 à 10 "jours enfant malade", ou se voir supprimer le plan épargne entreprise...

« People & Baby a repris la gestion de plus de 80 structures et nous n'avons jamais dénoncé de conventions collectives. Nous nous plions au cahier des charges de la CCPOM », répond Régis Muller, directeur de People & Baby pour le Grand est. « Nous reprenons les salariées

avec leurs statuts et leurs avantages et, en plus, nous en rajoutons », renchérit Djamel Bouzezzour, directeur des marchés publics de l'entreprise. Il énumère « les tickets resto, la formation professionnelle plus intéressante, l'assistance juridique gratuite, des prix attractifs avec le comité d'entreprise et des vélos offerts pour se rendre sur le lieu de travail. Notre intérêt est plutôt de fidéliser les salariés, le personnel de la petite enfance étant devenu une denrée rare. » Selon les élus de la CCPOM, les craintes, « légitimes », se sont apaisées depuis la réunion, début février. « La différence de budget compte effectivement », précise Luc Corradi, vice-président. Mais, sur le papier, rien ne démontrait que les uns étaient meilleurs ou moins bons que les autres. On ne se défait d'aucune responsabilité, simplement nous assumons la nôtre qui est de faire de la petite enfance avec de l'argent public. »

À l'aube de la reprise, les salariées, dont certaines ont pensé à refaire un CV, relativement. « On n'est pas au chômage, on n'est pas licencié, on travaillera toujours au 1^{er} avril. En revanche, on vit un sentiment de gâchis d'un fonctionnement qui roulaient. Et on se pose beaucoup de questions, notamment sur les projets pédagogiques. D'ailleurs, lors des rencontres avec les élus ou le nouvel employeur, on a très peu parlé enfant. »

Les uns promettent, les autres tendent le dos. Mais la seule réalité qui compte sera celle du quotidien, à compter du 1^{er} avril.

Cécile PERROT.

ROMBAS

DOB : « On n'évitera pas la hausse »

Le dernier conseil municipal de Rombas a principalement tourné autour du débat d'orientation budgétaire. Une hausse des taux n'est pas exclue. Explications.

Le dernier conseil municipal de Rombas s'est tenu sous la présidence de Lionel Fournier.

Débat d'orientation budgétaire

Le DOB a été le point le plus important de ce conseil. Après l'exposition des faits par Norbert Barthélémy, adjoint aux finances, Lionel Fournier a, selon ses termes, « tout mis sur la table » dans un esprit de totale transparence. « On n'évitera pas la hausse. La question est : à quel niveau ? Modérée ? Forte ? Je pense que l'on ne coupera pas à une hausse de l'ordre de 4,5 % environ. Les fluides ont augmenté. Depuis 2009, le gaz a augmenté de 31 %. L'électricité de 36 %. Les pâtes pour les cantines scolaires de 11 % à 18 % si ce sont des pâtes italiennes. Les cotisations de retraite pour les agents des collectivités locales subissent une hausse de 3,5 % depuis l'année dernière. On est dans une période de hausses et c'est à nous de les comprimer par les dépenses de fonctionnement. Il faut plutôt être sur une hausse modérée, puisque nos populations sont dans la difficulté... Ce sont des décisions

douloureuses à prendre. »

Travaux à la médiathèque

Ce débat a été l'occasion de revenir sur les travaux de réhabilitation de la médiathèque, présenté comme le projet d'investissement du mandat. Marina Lorenzini, conseillère municipale d'opposition, a ouvert la discussion sur ce point : « J'ai l'impression que, quelque part, on met la charrue devant les bœufs [...] Si on n'a pas assez d'argent pour faire des travaux comme la médiathèque, pourquoi ne pas reporter ces travaux d'une année ? Il faut penser à nos contribuables, que l'on est en train de saigner. » Christèle Macaigne, adjointe à la culture, s'est voulu rassurante : « C'est parce que l'on a des projets d'investissement que l'on peut aller chercher des recettes correspondantes. Le projet a été différé et restructuré pour justement être raisonnable. Mais c'est le projet d'investissement du mandat. Ce n'est pas un risque qui est pris. La Ville a les reins suffisamment solides pour assumer le projet tel qu'il a été revu. » Quant à Norbert Barthélémy, il



Le conseil municipal a voté la fusion des postes de direction de l'école maternelle et de l'école élémentaire du Rond-Bois. Photo RL

souligne : « Un effort a été fait au niveau des dépenses de fonctionnement. En 2015, les frais de fonctionnement ont baissé d'environ 200 000 €. Le personnel et le service technique ont joué le jeu. » Lionel Fournier a expliqué : « On a déjà différé les travaux d'un an et on attend la subvention du Département. On a fortement réduit le projet. Il faut investir un

minimum pour entretenir les bâtiments publics. On a étalé sur cinq ans le programme d'accessibilité aux bâtiments publics, pour que cela puisse se faire. C'est un programme qui nous est imposé, à destination des personnes à mobilité réduite. Il n'y a aucune discussion à avoir sur ce point. Dans la médiathèque, on a intégré un ascenseur de 95 000 €. Même si

on ne refait pas la médiathèque, on doit investir dans un ascenseur. »

Subventions

Le conseil a voté les subventions suivantes : Souvenir français, 700 € ; Centre Emmanuel, 200 € et Trans'Boulou, 1 500 €.

Scolaire

Le conseil municipal a voté la fusion des postes de direction de l'école maternelle et de l'école élémentaire du Rond-Bois, suite au départ à la retraite, en septembre, de Mme Eccli, dès la rentrée scolaire 2016-2017. Les deux conseils d'école ont été réunis le 28 janvier en présence de Mme Beconcini, inspectrice de l'Éducation nationale, et de Lionel Fournier. Les membres présents ont donné leur accord à l'unanimité moins une abstention. Suite aux faibles effectifs prévisionnels de l'école élémentaire de la ville basse, l'inspection d'académie dans cette école. Les 121 élèves prévus seront répartis dans les cinq classes restantes. Le nombre d'enfants par classe passera de 21 à 24.

Mariage

Le samedi 19 mars, à 17 h, en mairie, Francis Kurowski, manager de rayon, et Isabelle Sciortino Monaco, vendeuse en boulangerie, uniront leurs destinées. Tous deux sont domiciliés à Moyeuve-Grande. Nos félicitations.

CLOUANGE

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira le mardi 22 mars, à 20 h, à la mairie, salle des mariages. Dix-huit points sont à l'ordre du jour : débats d'orientation budgétaires ; avant travaux voiries rue Clemenceau ; cession d'immeuble ; cession et acquisition de terrain ; conseil administration CCAS ; convention OMCL.

PIERREVILLERS

Interventions sur le réseau d'eau

Le service départemental d'incendie et de secours de la Moselle effectuera sa tournée annuelle des points d'eau à Pierrevillers à compter du mardi 12 avril prochain. Cette intervention sur le réseau d'eau pourra occasionner quelques désagréments.

Le Républicain Lorrain
FRANCE JOURNAL

recherche un(e)
VENDEUR-COLPORTEUR DE PRESSE à MALANCOURT-LA-MGNE

Vous souhaitez réaliser une activité indépendante vous apportant un complément de revenu, vous êtes motivé et dynamique.

Votre mission :
la livraison des journaux 7 jours sur 7 dès réception.

Contactez AMNEVILLE DEPOT DE PRESSE :
03 87 58 67 67